

# BP JEPS SPORT AUTOMOBILE

## LA FORMATION CONTINUE.

### OBJECTIFS

Le moniteur de pilotage automobile met en œuvre des projets d'animation, d'initiation et de perfectionnement (écoles de pilotage) jusqu'à un premier niveau de compétition sous toutes ses formes de pratique, pour tout public, dans tous les milieux et dans les différentes mentions de la spécialité.

### CONTENUS

Défini avec le stagiaire et/ou l'entreprise en fonction de leurs besoins respectifs, et conforme aux référentiels du Ministère de la Santé et des Sports :

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative
- Préparer un projet ainsi que son évaluation
- Participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité
- Préparer une action d'animation et encadrer un groupe dans ce cadre
- Conduire une action éducative
- Maîtriser les outils ou techniques de la spécialité
- Mettre en place une démarche éco-citoyenne dans la pratique des activités de loisirs et de sport automobile.

### MODALITÉS

#### DUREE-DATES

Formation en alternance de 10 mois,  
Nombre d'heures à définir en fonction du résultat du positionnement, 600 heures maxi.

**PUBLIC CONCERNE** : Tout public.

#### METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

La démarche pédagogique est essentiellement basée sur des mises en situations pédagogiques. L'évaluation est réalisée par unités capitalisables.

#### FORMATEURS

Les formateurs sont essentiellement : formateur de formateur IUFM, professeur de CREPS, dirigeant de structure, moniteur, ingénieur automobile, président d'ASA et commissaire technique FFSA, maître de conférence en éco-citoyenneté, responsable d'assurance.

#### CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Prendre Permis B
- Certificat médical de non contre indication à la pratique du sport automobile
- Attestation de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) ou titre équivalent (AFPS).

**VALIDATION** : Diplôme d'état

#### CALENDRIER

De janvier à octobre 2012.

**EFFECTIFS** : 20 participants

#### FINANCEMENT :

- Exigences préalables 450 euros.
- Frais de positionnement 450 euros.
- Coût de la formation à définir en fonction du résultat du positionnement.

#### LIEU DE LA FORMATION

CMSA  
Rue Dieudonné Dubois  
88100 SAINT-DIE-DES-VOGES



### NOUS JOINDRE

**Stéphane RIEHL**  
Responsable pédagogique CMSA

**GRETA HAUTE-ALSACE**  
3 rue Paul Verlaine  
68200 MULHOUSE  
Mél : [stephane.riehl@ac-strasbourg.fr](mailto:stephane.riehl@ac-strasbourg.fr)  
Tél : 03 89 61 55 28  
Fax : 03 89 61 87 92



